

## **Annexe 2023**

### **Préambule**

L'annexe de l'UTCAC fait partie intégrante de ses comptes annuels.

L'exercice comptable a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Le compte de résultat de l'exercice présente un résultat bénéficiaire de 9 074,72€.

### **Faits caractéristiques**

Le conseil national de l'UTCAC s'est réuni le 17 septembre 2024.

### **Présentation**

L'UTCAC est un syndicat qui existe depuis 1987. Il est affilié à l'UNSA depuis 2000.

L'UTCAC est affiliée à l'UNSA Transport et à l'UNSA Développement durable et membre de de l'UNSA Aviation Civile.

### **Règles et Méthodes comptables**

Les comptes de l'UTCAC au 31 décembre 2023 ont été établis en euros selon les règles fixées par le plan comptable des associations (règlement CRC 99-1) et par le règlement 2009-10 du Conseil National de la Comptabilité.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### **Immobilisations et Amortissements**

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée de vie prévue des biens.

L'UTCAC ne détient pas d'immobilisations au 31 décembre 2023.

### **Créances :**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation doit être enregistrée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Elles sont exclusivement constituées de recettes 2023 encaissées après la date de clôture.

Les créances sont composées de : 405,82€.

### **Dettes :**

Les dettes sont composées de : néant.

### **Valeurs mobilières de placement :**

L'UTCAC ne détient pas de VMP au 31 décembre 2023.

### **Variation des capitaux propres :**

Il est proposé d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

- Dotation aux réserves : 9 074,72€

Les capitaux propres passent ainsi de 141 328,16€ à 150 402,88 €, soit une variation de 9 074,72€ correspondant au résultat de la période.

### **Tableau de détermination des ressources nettes de reversements**

Libellé	Montant
Cotisations de l'exercice	42 996,90€
Autres produits	739,35€
Subventions	1 817,41€
Reversement de cotisations	-4 180,0€
<b>TOTAL DES RESSOURCES DE L'ANNEE</b>	<b>41 373,66€</b>

## **Autres informations :**

### **Modalité de comptabilisation des produits de subvention**

Les produits de subvention sont comptabilisés dès lors que les actions financées sont réalisées et ont fait l'objet d'un enregistrement en comptabilité.

### **Bénévolat**

Les comptes clos au 31 décembre 2023 n'enregistrent aucune contribution volontaire.

Pour son fonctionnement, l'UTCAC ne dispose d'aucune personne (Equivalent Temps Plein), mise à sa disposition.

Les locaux qu'elle occupe, le sont à titre gratuit. Le propriétaire en est la DGAC.

### **Effectif**

Le syndicat n'emploie pas de personnel salarié.

Il n'y a pas de permanents syndicaux

### **Événements postérieurs à la clôture**

Néant

Mérignac le 17 septembre 2024